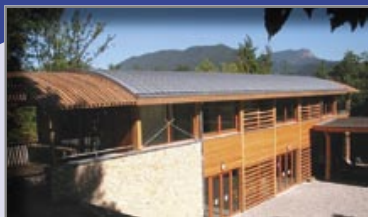


Dossier

inf 
PAYS D'AIX

La Qualité

Centre Aéré, Valdeygues • Architecte : F. Nicolas



Maison d'Accueil Spécialisé de Saignon
Architecte : F. Nicolas

ECO FORUM

L'objectif premier des écoforums du CPIE du Pays d'Aix est de proposer un lieu d'échange et de débat autour d'une question environnementale. Fenêtre ouverte sur la concertation entre les acteurs de l'environnement : élus, membres associatifs, professionnels et grand public... cette rencontre ponctuelle se prolonge au-delà d'une date précise en se traduisant par une trace écrite. Celle-ci, appelée "supplément de la Lettre", reformule les exposés et les place dans un contexte plus large. Son but : "proposer à nos lecteurs un tour d'horizon aussi complet que possible sur la question environnementale abordée".

Environnementale

UNE DÉMARCHÉ GLOBALE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT



L'actualité de l'été 2005 a révélé au grand public ce que beaucoup prédisent depuis plusieurs années : l'ère du pétrole à bas prix provenant des grands gisements est en train de s'achever. Autrement dit, la production mondiale sera bientôt insuffisante pour satisfaire la demande croissante, avec comme conséquence directe une augmentation des prix.

La seule solution, c'est de consommer moins d'énergie, de modifier notre mode de vie et de se tourner vers les énergies renouvelables.

Pour faire face à cet état de fait, l'Etat, certaines collectivités territoriales et locales mettent en place des politiques de soutien à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables. Les Espaces Info Energie sont une manifestation concrète et de proximité de ces politiques environnementales. Leur objectif premier est de sensibiliser le public sur toute la thématique énergie, en apportant les éléments d'un choix objectif.

Pour aller plus loin dans cette démarche de sensibilisation, le CPIE du Pays d'Aix, porteur d'un Espace Info Energie, a organisé récemment un Écoforum pour le grand public autour du thème de la Haute Qualité Environnementale dans les bâtiments en Provence. Professionnels, collectivités et associations ont nourri la réflexion autour d'une démarche environnementale qui a pour vocation de favoriser le développement durable dans le secteur du bâtiment. Mais les exposés des divers intervenants de grande qualité ont montré que cette démarche environnementale s'applique et doit s'étendre plus largement : à l'habitat et à l'espace de vie de tout le monde. Parce qu'agir ensemble pour préserver notre planète est devenu un défi que chacun se doit de relever !

Serge Diette,
Administrateur du CPIE du Pays d'Aix

supplément de la lettre
de l'Atelier de l'Environnement
n° 10 - janvier 2006

inf 

Agir ensemble pour préserver notre planète...

La fragilité des équilibres écologiques est aujourd'hui reconnue et fait l'objet de décisions internationales, européennes et nationales. Beaucoup d'acteurs sont concernés : issus du cadre environnemental, social, économique...

Les professionnels comme les particuliers conscients de ces enjeux peuvent les traduire par une démarche "citoyenne" consistant à prendre en compte des préoccupations collectives, comme :

- protéger son environnement, à son échelle, comme à l'échelle de la planète,
- limiter les prélèvements des ressources épuisables,
- laisser aux générations futures une planète viable.

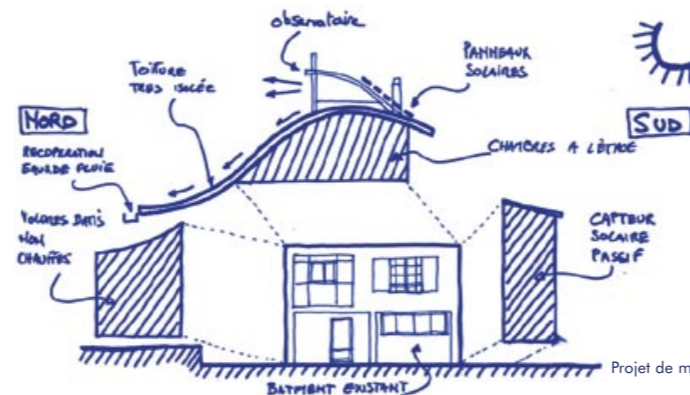
DU CONCRET

JÉRÔME SOLARI, ARCHITECTE : UN REGARD HQE® À PETITE ÉCHELLE

La France compte 29 millions de logements, et le parc des logements neufs n'augmente que de 1 % par an. La "rénovation HQE®" d'un bâtiment est donc une problématique cohérente avec la situation française. L'exemple d'un projet de réhabilitation d'une maison individuelle, exposé lors du récent Ecoforum du CPIE par Jérôme SOLARI, architecte, a permis d'illustrer la question de la démarche de la qualité environnementale dans le bâtiment privé. Le projet prévoit la transformation et l'agrandissement d'une maison compacte et cubique en deux logements.

Pour Jérôme SOLARI la démarche HQE® est pertinente à petite échelle, avec une importance de premier plan pour les économies d'énergies. En effet, une fois réhabilitée, la maison comprendra une serre capteur, un capteur solaire à air, ainsi que des capteurs solaires thermiques en toiture. Un rafraîchissement estival sera assuré par un puits provençal, la forme de la toiture en bois, valorisant le travail du bois, favorisera la récupération d'eau de pluie...

Jérôme SOLARI insiste enfin sur l'importance des incitations financières et de la législation afin de favoriser l'émergence de cette démarche auprès des particuliers. Qu'il s'agisse d'une construction ou d'une rénovation de maison!



Projet de maison individuelle • Architecte : J. Solari

Qu'est-ce qu'une démarche Qualité Environnementale ?



En hiver, le soleil chauffe la maison - En été, l'ombre protège de la chaleur.

ZOOM SUR...

LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LE BÂTIMENT

Les temps changent à grande vitesse. Progrès scientifiques et techniques ont amélioré notre qualité de vie. Mais ils nous font toucher du doigt, en même temps, la fragilité de notre environnement. Aujourd'hui, nous sommes face aux menaces qui pèsent sur notre planète (effet de serre, réchauffement climatique...), en même temps que nous en subissons les effets.

La démarche Qualité Environnementale dans le bâtiment est un exemple clé du "comment" contribuer à la maîtrise de ces impacts sur notre environnement. En effet, elle consiste à harmoniser les bâtiments avec l'environnement extérieur et à créer un environnement intérieur sain et confortable.

Concrètement, cela signifie concevoir, réaliser et gérer une construction, possédant toutes les qualités habituelles d'un bâtiment (d'architecture, de fonctionnalité, d'usage, de performance technique...) et veiller à ce que le projet s'inscrive dans une démarche de développement durable. Ainsi, sont pris en compte un ensemble de critères :

- le choix des matériaux de construction,
- la maintenance du bâtiment,

- l'extraction des matières premières qui ont servi à la fabrication,
- la démolition,
- les économies d'énergie pour le fonctionnement du bâtiment limitant ainsi l'accroissement de l'effet de serre dont est menacée la planète.

Contrairement aux idées reçues, la qualité environnementale n'induit pas automatiquement une forme ou un style d'architecture. On peut parler d'un mouvement architectural de la qualité environnementale. La démarche HQE® s'articule autour de 14 cibles* aidant les maîtres d'ouvrages à structurer leurs objectifs. De région en région, elle se traduit différemment, et par exemple, un établissement scolaire HQE® en Haute Corse n'aura pas la même allure qu'une école en Normandie. Utilisation des ressources locales, intégration du bâtiment dans le paysage alentour, orientation, utilisation des ressources naturelles... sont autant de critères qui vont singulariser un bâtiment. L'architecte convaincu de la démarche l'intégrera dans sa touche personnelle.

*Pour les connaître, connectez-vous sur le site de l'association HQE® : www.assohqe.org

LES PARTICULIERS EN PARTICULIER

DANS LA CONSTRUCTION OU LA RÉNOVATION L'EIE VOUS INFORME

Une des actions phares de l'EIE du Pays d'Aix est le dialogue avec les particuliers. En effet, outre le contact permanent avec les professionnels du bâtiment et des services des collectivités, les conseillers Info Energie informent et conseillent avant tout le grand public. Ensemble, ils peuvent identifier les surconsommations énergétiques (isolation thermique, chauffage, transports...) pour proposer des solutions alternatives sans privilégier une ressource énergétique particulière (fossile, solaire, éolienne, hydraulique, géothermique...).

LES PALMARÈS DE L'ÉQUIPEMENT

Les conseillers énergie de l'EIE du Pays d'Aix effectuent régulièrement des bilans concernant les demandes de conseil et d'aides des particuliers. Ils permettent notamment de constater que trois palmarès reviennent à des équipements de production d'énergie à l'esprit Qualité Environnementale : la pompe à chaleur, le chauffe-eau solaire individuel et les équipements bois.

AIDES FINANCIÈRES
Crédit d'impôt 40 %
Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH*) : 900 à 1 800 €

LA POMPE À CHALEUR (PAC)

Une PAC est une machine thermo-dynamique qui prélève de la chaleur dans un milieu ambiant comme l'air, le sol ou l'eau. Cette machine assure le transfert de cette chaleur à un niveau de température permettant de produire de l'énergie pour le chauffage ou l'eau chaude sanitaire. La PAC géothermique puise la chaleur de la terre par l'emploi d'un réseau de capteurs enterrés horizontalement ou d'un forage vertical plus profond.

AIDES FINANCIÈRES
Crédit d'impôt : 40 %
Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH*) : 900 €

LE BOIS

Il s'agit ici de tout équipement de production de chaleur ou d'eau chaude sanitaire qui fonctionne au bois (Insert, chaudière, poêle...).



Centre Aéré, Valdeygues • Architecte : F. Nicolas

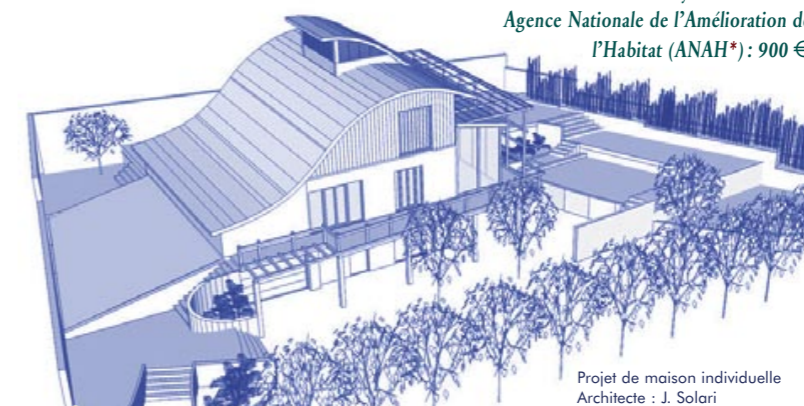
AIDES FINANCIÈRES
Crédit d'impôt : 40 %

LE CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL (CESI)

Région : 700 €
Communauté du Pays d'Aix : 700 €
Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH*) : 900 €

Il assure un ensemble de fonctions :

- le captage de l'énergie solaire, sa conservation et la conversion en chaleur;
- le transfert de la chaleur des capteurs vers l'eau chaude sanitaire;
- le stockage de l'énergie dans le ballon solaire;
- la distribution de l'eau chaude.



Projet de maison individuelle
Architecte : J. Solari

Lycée Camus, Fréjus
Architecte : Foster
© photo : D. Fauré



5 NOVEMBRE 2005 : UN ÉCOFORUM SUR LA "HQE®"

Les articles de ce dossier sont activement nourris des exposés des intervenants de ce 5^e Ecoforum, organisé par le CPIE en novembre 2005.

Nous tenons à remercier tous les participants pour leur implication et investissement!

- Daniel Fauré, ingénieur et membre de l'association Enviro.B.A.T
- Damien Rimbault, architecte, membre d'Enviro. B.A.T.
- Jérôme Solari, architecte
- Frédéric Nicolas, architecte
- Maurice Wellhoff, directeur CPIFP Le Loubatas
- Corinne Pina, service écologie urbaine, Communauté du Pays d'Aix
- Olivier Bénéfice & Philippe Gay, EIE du Pays d'Aix
- Annick Delaye, Conseillère régionale PACA

Les débats ont été animés par Hervé Domenach, Président du CPIE

CONSTAT

Le secteur des transports c'est :

- 35 % de la consommation totale d'énergie en France
- 60 % des importations de pétrole.

DES SOLUTIONS !

- Le co-voiturage ça diminue le nombre de véhicules par deux !
- Le transport en commun : un autobus transporte autant de passagers que 26 à 38 voitures !
- La marche à pied : chaque jour, un déplacement sur quatre fait moins de 1 km, soit 12 minutes de marche à pied !

CONSTAT

Le secteur de l'habitat et du tertiaire c'est :

- 46 % de la consommation totale d'énergie en France.

DES SOLUTIONS !

- 15 % de notre facture d'électricité est dû à l'éclairage. Ayons le réflexe des ampoules basse consommation : elles durent 6 fois plus longtemps et consomment 4 fois moins d'énergie qu'une ampoule classique !
- Les veilles sournaises (téléviseur, décodeur, magnétoscope, ordinateur, chaîne hi-fi...) peuvent consommer jusqu'à 500 kWh/an. Un geste simple : éteignons nos veilles !
- Un dégivrage régulier de notre frigo (tous les 6 mois) nous fera faire des économies : 4 cm de givre = une consommation électrique doublée !
- Un sèche-linge consomme 2 fois plus qu'un lave-linge. Mieux vaut donc installer une corde à linge !
- Une douche, c'est 60 L contre 200 L pour remplir une baignoire !

Coté pratique

Comment faire des économies sur ma facture d'électricité ?

Quel chauffage est le mieux adapté à ma maison individuelle ?

Quelles sont les subventions dont je peux bénéficier si j'installe un chauffe-eau solaire ?

Comment mieux chauffer mon appartement et payer moins ?

POUR AVOIR RÉPONSE À VOS QUESTIONS

Nos conseillers Olivier Bénéfice & Philippe Gay sont à votre disposition à : **L'ESPACE INFO ENERGIE**

Passage souterrain de la Rotonde

(À côté de l'Office du Tourisme d'Aix-en-Provence)

Tel : 04 42 92 48 12

Fax : 04 42 92 36 86

E-mail : eiepaysdaix@wanadoo.fr

PERMANENCE

Mercredi : 9 h - 13 h, 14 h - 18 h 30

Vendredi : 13 h - 19 h

Samedi : 9 h - 13 h

Il est préférable de prendre RDV !

LIENS UTILES POUR EN SAVOIR PLUS SUR "LE BÂTIR ET VIVRE ÉCOLOGIQUE"

Economies d'énergie

www.ademe.fr

www.arenidf.org

www.energie-plus.com

Eclairage

www.afe-eclairage.com.fr

www.syndicat-eclairage.com

www.eu-greenlight.org

Froid-climatisation

www.aff.asso.fr

www.qualiclimafroid.com

Energies renouvelables

www.cler.org

www.itebe.org

www.ademe.fr

Bâtiments

www.rt2000.net

www.prebat.net

www.assohqe.org

www.cstb.fr

L'ESPACE INFO ENERGIE DU PAYS D'AIX ET SES PARTENAIRES

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur,

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix (CPA)

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône (CG13)

La Ville d'Aix-en-Provence

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédaction & coordination : Ulrike Touratier

Rédactrice en chef : Jeanne Lamarque

Assistance à la rédaction : l'EIE du Pays d'Aix

Graphisme : éole - Fabrice Prévost - 04 90 68 21 28